

Réussir

mon parcours universitaire

L'université de Caen Normandie porte un intérêt particulier aux étudiants présentant un handicap ou un problème de santé.



EN SAVOIR PLUS...

Les demandes de bourses et de logement sont à faire très tôt dans l'année sur le site du CROUS (cf échéances sur le site). L'accord est soumis à diverses conditions.

Si vous avez des besoins particuliers en matière de logement, prenez contact avec les assistantes sociales du SUMPPS.

QUI PEUT M'AIDER À M'ORIENTER ET ME CONSEILLER POUR L'AMÉNAGEMENT DE MES ÉTUDES ?

▶ Avant votre inscription, vous pouvez contacter le relais Handicap Santé.

Ce lieu d'accueil et d'écoute peut vous aider dans vos démarches et vous accompagner pour effectuer vos inscriptions administratives et pédagogiques.

Il peut aussi vous proposer de visiter les locaux, lieux d'enseignements, bibliothèques universitaires, divers services étudiants... ■

QUI PEUT M'AIDER À FAIRE VALOIR MES DROITS ?

▶ Au SUMPPS, des assistantes sociales peuvent vous aider pour :

- accéder à la protection sociale,
- solliciter les aides financières,
- améliorer vos conditions de vie universitaire (logement, transport, etc.),
- faciliter l'insertion,
- rechercher des solutions adaptées à vos difficultés. ■



► L'aménagement des examens

En matière d'examens, l'université de Caen-Normandie applique la réglementation en vigueur. Le décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 prévoit la possibilité d'obtenir une compensation de la déficience évaluée par le SUMPPS, comme par exemple ;

- La majoration du temps de composition.
- L'assistance d'un secrétaire.
- L'utilisation du matériel (machine braille, micro-ordinateur...).
- La participation d'intervenants spécialisés en modes de communication pour les déficients auditifs (langue des signes, langage parlé complété). ■

À NOTER

- Pour solliciter un aménagement de vos conditions d'examen, de concours ou de scolarité, vous devez suivre une procédure spécifique que vous trouverez sur le site internet de l'université : webetu.unicaen.fr/santé-handicap/handicap
- Avant votre inscription vous devez prendre rendez-vous avec un médecin du SUMPPS.
- **Prévoir un délai suffisant pour réaliser ces démarches avant les épreuves.**
- **L'accord n'est pas automatique**

COMMENT OBTENIR DES AMÉNAGEMENTS POUR MES ÉTUDES ET/OU MES EXAMENS ?

En fonction de l'évaluation de vos besoins, en coordination avec le SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) et si nécessaire la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) dont vous dépendez, le Relais Handicap Santé peut mettre en œuvre différents aménagements :

► Des aides techniques

- Adaptation de documents en braille/gros caractères,
- Photocopies gratuites,
- Prêt de matériels (dictaphones, clé USB, logiciels adaptés ...)
- Mise à disposition de salles de travail,
- Prêt de badges d'accès parking,
- Etc...

► Des aides pédagogiques

- Aménagement de l'emploi du temps,
- Relais auprès des enseignants,
- Assistance pédagogique
- Tutorat (soutien pédagogique individuel),
- Aide à la prise de notes ou récupération des cours.

Pour prendre RDV au Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

Internet

- www.unicaen.fr/sante-social
site : webetu.unicaen.fr/sante-handicap

Téléphone

- Tél. : 02 31 56 52 30

QUI PEUT M'AIDER À TROUVER MA VOIE ?

► L'Espace Orientation Insertion

a pour mission d'informer étudiants et futurs étudiants sur les études supérieures et de les guider dans leurs choix d'orientation ou réorientation.

Il propose des ressources documentaires et des conseils personnalisés pour aider les étudiants. ■

QUI PEUT M'APPORTER UNE AIDE PSYCHOLOGIQUE ? (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire)

Le BAPU s'adresse aux étudiants et élèves des écoles de formation, âgés de 18 ans à 28 ans qui ont des difficultés sur le plan personnel et qui ressentent le besoin d'une aide psychologique.

Deux centres se tiennent à votre disposition :

- le BAPU Gaston Mialaret
- le BAPU Guidance ■



QUI PEUT M'AIDER À CHERCHER STAGES ET EMPLOIS ?

Dans le cadre d'une délégation d'une mission de service public, l'association HANDIUNI dispose d'une conseillère en insertion professionnelle qui peut accueillir et accompagner les étudiants en situation de handicap dans la construction de leur projet professionnel, de sa conception à sa réalisation.

La conseillère peut accompagner les étudiants dans :

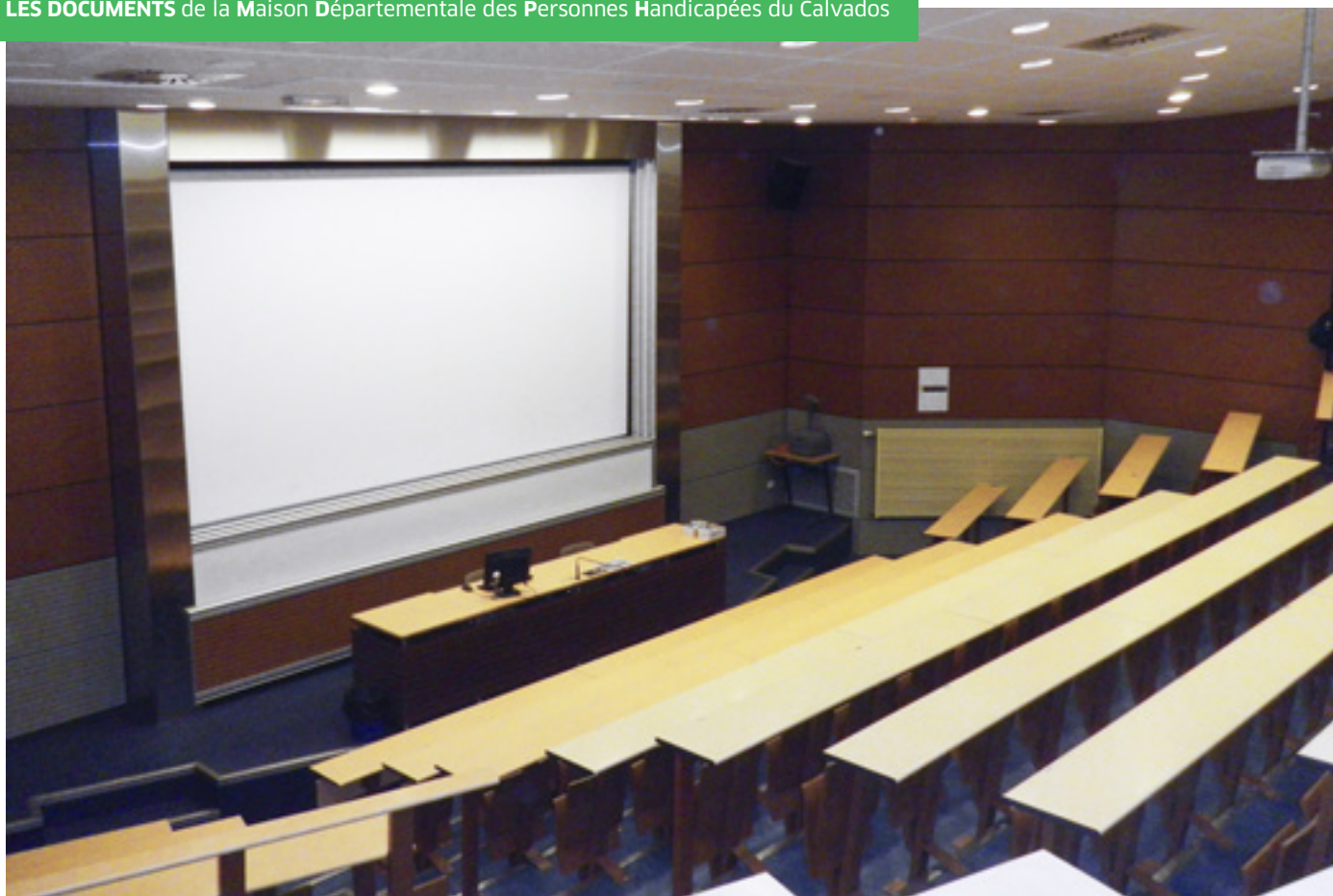
- L'accompagnement aux techniques de recherches d'emploi;
- La mise en lien des étudiants (en recherche de stages obligatoires, de contrats d'alternance, d'emplois saisonniers ou durables, de services civiques) et des entreprises (publiques/privées) ;
- La réalisation d'enquêtes métiers afin d'aider les étudiants à se projeter dans un secteur professionnel donné ;
- L'organisation de périodes d'immersion pour découvrir un métier ou un secteur d'activité, valider un projet professionnel, acquérir de nouvelles compétences ;
- L'organisation de temps conviviaux (entre salariés, bénévoles de l'association et étudiants suivis) afin de créer du lien social, générer un esprit de solidarité, éviter des situations d'isolement et sensibiliser à l'aspect associatif d'Handiuni,

► Quelques chiffres pour 2018

- 86 étudiants accompagnés
- 28 étudiants ont trouvé une stage, un emploi ou une nouvelle formation
- Une conseillère en insertion professionnelle ■

À NOTER

Handiuni peut accompagner tout jeune en situation de handicap ayant un statut d'étudiant (DUT, BTS, IFSI, ...) ou souhaitant poursuivre des études supérieures



INFOS PRATIQUES

Relais Handicap Santé

Direction des Études et de la vie Etudiante

Campus 1

Bâtiment A
Bureaux AC63/AC64
Esplanade de la Paix
CS 14032
14032 CAEN Cedex 5
Tél. : 02 31 56 59 73
deve.accueil.handicap@unicaen.fr

site : webetu.unicaen/sante-handicap/

SUAPS Motives

Université Caen-Ndie
Tél. : 02 31 56 55 94
www.vie-etudiante.unicaen.fr

Espace orientation insertion

Campus 1
Bâtiment D
3^{ème} étage, porte DR364
Esplanade de la Paix
CS 14032
14032 CAEN Cedex 5
Tél. : 02 31 56 55 12
orientationinsertion@unicaen.fr

site : webetu.unicaen/orientation-insertion/

HANDIUNI

Campus 1

Bâtiment G1
Esplanade de la Paix
CS 14032
14032 CAEN Cedex 5
Tél. : 02 31 56 58 53
handiuni@unicaen.fr
www.handiuni.fr

Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)

BAPU Gaston Mialaret
10 rue Chamoine Xavier
de Saint-Pol CAEN
Tél. : 02 31 26 49 00

BAPU Guidance Centre de Guidance

4, rue Jean de la Varende
14000 CAEN
Tél. : 02 31 86 49 38